

Être acteur de sa retraite à tout âge et tout au long de sa carrière

3^{ème} édition des Rendez-vous de la retraite

12 - 17 novembre 2018

La retraite est le reflet de ses choix professionnels et de ses parcours de vie. Pour permettre aux actifs de faire leurs choix en connaissance de cause (congé parental, reconversion, expatriation, congé sabbatique...), l'Agirc-Arrco reconduit pour la 3^e année consécutive les « Rendez-vous de la retraite », une semaine d'informations privilégiée sur la retraite du lundi 12 au samedi 17 novembre prochains.

Sur internet et dans ses 100 centres d'information répartis dans toute la France, les conseillers retraite Agirc-Arrco répondent aux assurés, de tout âge, de manière personnalisée et gratuite.

DES RÉPONSES CONCRÈTES À UNE VARIÉTÉ DE SITUATIONS DE VIE

« Avec l'arrivée de notre troisième enfant, j'envisage de prendre un congé parental » - « Je viens d'être licencié » - « Anciennement salarié, j'accède au statut de chef d'entreprise » - « Mon entreprise me propose de partir travailler en Allemagne » - « Je viens de perdre mon conjoint »...

Dans une variété de situations, il est utile de s'informer sur ses droits à la retraite, pour faire ses choix de vie ou de carrière en connaissance de cause.

SAVOIR OÙ S'ADRESSER, S'APPUYER SUR LES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

Peu de personnes savent où s'adresser pour bénéficier d'un conseil sur leur retraite. Les services et outils d'aide à la décision, développés ces deux dernières années, sont peu connus du grand public. Aujourd'hui, pourtant, les actifs ont la possibilité de consulter en ligne leur relevé de carrière complet - tous régimes confondus -, simuler leurs futurs revenus, interroger des experts par téléphone, sur Internet ou sur Facebook...

« **Ne nous arrêtons pas aux idées reçues ! La création d'un compte personnel retraite est à la portée de tous les actifs, tout au long de leur carrière professionnelle. Déjà pour valider au plus tôt l'exhaustivité de leurs lignes de carrière. Puis à l'aide du simulateur, pour mesurer l'incidence des parcours de vie ou de carrière sur leur future retraite et ainsi prendre leurs décisions en connaissance de cause !** », explique François-Xavier Selleret, Directeur général de l'Agirc-Arrco.

Les Rendez-vous de la retraite sont un coup de projecteur sur l'offre d'informations et de services entièrement gratuits, proposés tout au long de l'année. Cette semaine est l'occasion pour les actifs, quel que soit leur âge de s'informer sur leurs droits, au travers des conférences en ligne, des vidéos pédagogiques mises à disposition sur le site de l'événement. C'est l'occasion également d'accéder à un conseiller retraite et lui poser ses questions personnelles. Chaque jour, du lundi au samedi, les experts retraite seront accessibles au sein de **séances de tchat** ou sur rendez-vous dans l'un des **100 centres d'information Agirc-Arrco (CICAS)**.

CONTACTS PRESSE

AGENCE ØCONNECTION

Amélie TESTA
atesta@oconnection.fr
01 71 90 50 00 · 06 69 24 81 17

AGIRC-ARRCO

Virginie BELLOIR
vbelloir@agirc-arrco.fr
01 71 72 12 49

À PROPOS DE L'AGIRC ET L'ARRCO

Ces régimes de retraite complémentaire obligatoires des salariés du secteur privé reposent sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. Ils viennent compléter le régime de base de la Sécurité sociale.

L'Agirc et l'Arrco, ce sont 18 millions de salariés qui cotisent avec leurs employeurs (1,7 million d'entreprises) pour constituer leurs droits futurs, 12 millions de retraités et près de 78 milliards d'euros de retraites versées chaque année.

Au 1^{er} janvier 2019, ces deux régimes fusionneront en un seul régime, l'Agirc-Arrco.

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr/ce-qui-change-en-2019

Bien préparer les « Rendez-vous de la retraite » en 6 étapes clés

1. Créer son compte personnel (le numéro de sécurité sociale suffit) sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr
2. Consulter son **relevé de carrière**
3. **Évaluer** grâce au **simulateur**, l'impact de son parcours professionnel sur le montant de sa future retraite (congé parental, chômage, stage, travail à l'étranger, apprentissage, ...)
4. Accéder à tous les services personnalisés, sécurisés et gratuits et, s'il est temps de prendre sa retraite, il est possible de demander sa **retraite** en ligne.
5. Pendant toute la semaine, accéder en ligne aux conférences et poser ses questions aux **Experts retraite, dans des séances quotidiennes** de tchats thématiques.
6. Pour aller plus loin, il est également possible de bénéficier d'un entretien personnalisé avec un conseiller retraite sur rendez-vous, dans l'un des **Centres d'information Agirc-Arrco (CICAS)** le plus proche de chez soi.

Pour connaître les horaires des conférences et tchats, l'adresse des centres Agirc-Arrco et prendre rendez-vous, connectez-vous sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr et sur l'application mobile Smart'Retraite